

Un conseil de la jeunesse emmené par Camille Andreani



Un maire et une mairesse.

PC

Hier, dès 10 heures, le conseil municipal de Pianottuli è Caldareddu était réuni au grand complet afin d'élire son maire. Chose déjà faite en ce qui concerne l'assemblée communale des adultes emmenée comme chacun sait par

Charles Henri Bianconi, depuis plus d'un an déjà. Mais en cette matinée de samedi, il s'agissait d'élire le nouveau conseil municipal de la jeunesse et son nouveau maire.

Neuf jeunes de la région se présentaient : Camille Andreani,



A casa cumuna de la jeunesse.

PC

Celéna Poli, Jade Santarelli, Léa Chiesi, Lesia Giudicelli, Marc sampieri, Paul Noël Giudicelli, Pierre Marie Sampieri et Vannina Grugier Adami. Tous les postulants étaient élus sans contestation aucune. Puis vint le moment du choix du maire...

voter à main levée et préféraient passer par le bulletin secret déposé dans l'urne.

Et le résultat du dépouillement ne fut pas forcément celui attendu. Le nouveau maire est une mairesse car c'est Camille Andreani qui a été élue au terme d'une « lutte » presque « acharnée ». Très rapidement ceinte de son écharpe par Charles Henri Bianconi, Camille avouait, du haut de ses 11 ans, sans langue de bois : « C'est Léa qui devait se présenter, elle a refusé au dernier moment alors je me suis présentée et j'ai été élue sans ma propre voix. Dans mes nouvelles fonctions, c'est la nature et l'environnement qui me tiennent le plus à cœur... »

Mais pour l'heure, ce premier conseil municipal s'attardait et votait la sélection des jeux et animations qui auront lieu le 19 décembre prochain à l'occasion du traditionnel marché de Noël. Une joyeuse unanimité saluait cet important point de l'ordre du jour.

PC

Premier ordre du jour

Tout le processus était largement expliqué par la conseillère Caroline Cucchi, relayée par d'autres élus, dont le premier magistrat ou Paul Giudicelli et Jean Christophe Bartoli.

« Il y a donc un maire, un adjoint et des conseillers municipaux pour les commissions suivantes : sport, culture (musique, cinéma, multimédia, arts, traditions, patrimoine) et nature (environnement, patrimoine naturel). Bien entendu, chacun d'entre vous échange-ra avec l'autre car forcément, il y a des passerelles permanentes entre les différentes commissions. »

Les futurs élus refusaient de



Passage à l'urne obligatoire !

PC